N° 4028. Vendredi 26 Novembre 1847.

PRIX DE L'ABONNEMENT :
Pour Lyon et le département du Rhône,
16 francs pour trois mois,
32 francs pour six mois,
64 francs pour l'année.
Hors du département, 1 f. de plus par trimestre.

Un numéro : 25 c. — Annonces : 25 c. la ligne.

LE CENSEUR insère gratuitement tous les Articles, Lettres et Documents ayant un but d'utilité publique et revêtus de signatures connues.

BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE LYON *1893*

LE CENSEUR,

JOURNAL DE LYON.

ON S'ABONNE :
A LYON, au bureau du journal, rue des Célestins, n° 6, au 1er.
A PARIS, chez MM. LEJOLLIVET et COMPe, directeurs de l'Office-Correspondance, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 46, et chez M. DEGOUVE-DENUNCQUES, rue Lepelletier, n° 3.

Les lettres et envois concernant la rédaction doivent être adressés, francs de port, à M. RITTIEZ, rédacteur en chef du journal.

LE CENSEUR paraît tous les jours excepté le dimanche. — Il donne les nouvelles VINGT-QUATRE HEURES avant les journaux de Paris.

Lyon, le 25 novembre 1847.

BANQUET RÉFORMISTE DE LYON.

La commission du banquet réformiste de Lyon a décidé que l'excédant de la recette sur les dépenses, qui, avec le produit de la quête, s'élève à 2,000 fr. environ, serait employé à des actes de bienfaisance.

500 fr. ont été affectés à l'hospice des vieillards de la Guillotière ;

800 fr. à Lyon ;

500 fr. à la Croix-Rousse ;

200 fr. à Vaise.

Ces trois dernières sommes seront délivrées aux enfants les plus pauvres et les plus studieux des écoles élémentaires, sous forme de livrets de la caisse d'épargne de 20 fr. chacun.

SUITE ET FIN DES TOASTS.

M. CHIPIER, négociant : *A la souveraineté nationale !*

Il est temps, Messieurs, de rappeler aux hommes qui nous gouvernent le grand principe qu'ils n'osèrent pas méconnaître en juillet 1830, puisqu'ils l'ont inscrit dans le préambule de cette charte qui devait être une *vérité*, et qui, entre des mains infidèles, est devenue un indigne mensonge. (Applaudissements.)

Qu'est-ce que le dogme de la souveraineté nationale, Messieurs, si ce n'est le droit imprescriptible qu'ont les peuples de se gouverner eux-mêmes, de conférer et de retirer le pouvoir ; si ce n'est le droit qu'ils ont de résister à tous les efforts que peuvent tenter la corruption ou la violence pour annihiler cette souveraineté ; si ce n'est le droit que le peuple français a exercé, que dis-je ? le devoir qu'il a rempli en 89 et en 1830 contre des pouvoirs incorrigibles ?

Qui de vous, Messieurs, pourrait blâmer ce légitime exercice que la nation a fait de sa souveraineté à ces époques mémorables de notre histoire ?

89 et 1830, voilà nos grandes dates nationales ! C'est le point de ralliement de tous les nobles esprits, de tous ceux qui ont foi dans l'avenir du pays, dans la marche incessante et progressive de l'humanité. (Très bien ! très bien !)

Calomnier ces époques glorieuses, c'est méconnaître les invincibles tendances de l'esprit humain, c'est courir aveuglément, fatalement, à de nouvelles commotions politiques.

Vous accueillerez tous cet hommage à la souveraineté nationale, surtout quand il est rendu sous l'invocation des plus grands événements qui aient agité, qui aient régénéré le monde !...

Avons-nous, Messieurs, depuis 1830, la pratique sincère et loyale du gouvernement représentatif ? (Non ! non !) Lorsque la nation s'arma pour la défense de ses droits les plus chers, confiante dans les hommes qui avaient combattu quelque temps sous sa bannière, séduite par de trompeuses promesses, elle leur abandonna les fruits de la victoire populaire. (C'est vrai ! c'est vrai !)

Ont-ils tenu leurs promesses ?...

Avec cette générosité qui est l'apanage de la puissance, la nation ne pouvait croire que ces hommes fussent ligués dès cette époque contre ses libertés, et elle les laissa maîtres de stipuler au nom des principes de 89, qui venaient de recevoir de nouveau une éclatante consécration. Comment ont-ils répondu à l'attente nationale, Messieurs ? Les lois violées, les consciences à l'encan, le népotisme éhonté, la corruption marchant le front levé dans les plus hautes régions du pouvoir, la fortune publique livrée au gaspillage, la dévastation des forêts de l'Etat, un budget de 1600 millions, une dette de 5 milliards, et qui s'accroît sans cesse : voilà le progrès réalisé par la *grande politique;* voilà ce qu'elle a produit, sous le prétexte du danger qu'il y aurait eu pour l'ordre à ce que la nation pratiquât plus largement l'exercice de sa souveraineté ; voilà ce qu'on appelle, en langage officiel, **UNE PROSPÉRITÉ TOUJOURS CROISSANTE** ! (Profonde sensation.)

La souveraineté nationale, notre symbole à tous, n'est-elle pas outragée lorsque quelques milliers de privilégiés peuvent seuls se prononcer sur les actes du gouvernement, sur le vote de l'impôt ? Et ces privilégiés eux-mêmes restent-ils livrés à leurs inspirations personnelles ? Ne savons-nous pas à l'aide de quelles manœuvres honteuses les dernières élections se sont accomplies ? (Oui ! oui ! — Bravo !)

Lorsque des députés, disposant de toutes les faveurs du pouvoir, ont corrompu les électeurs et obtenu d'eux le sacrifice de l'intérêt général, peut-on dire que la nation a fait acte de souveraineté ? (Non ! non !) De semblables élections ne sont-elles pas, dans leurs résultats, plus déplorables pour l'ordre moral, plus offensantes pour la pudeur publique, que l'acte d'arbitraire le plus violent ?

Oui, elles sont plus odieuses, plus dangereuses même que le despotisme.

Les peuples opprimés ont la conscience pure; du moins leur âme peut s'ouvrir sans remords aux ardents désirs de la liberté. Mais les peuples corrompus sont sans courage et sans foi contre leurs oppresseurs ; ils sont dignes d'être attachés au pilori de l'histoire. (Longs applaudissements.)

Loin de nous, Messieurs, ce sombre tableau, et jetons un regard consolateur sur les traditions d'honneur et de loyauté que nous ont léguées nos pères.

L'Europe entière menaçait leur indépendance, mais l'enthousiasme de la liberté enfanta des héros, et ces héros sauvèrent la patrie et la liberté.

Oh ! c'est qu'il y avait dans tous les cœurs de généreuses aspirations vers ces grands principes de liberté, d'égalité, de fraternité, qui ont abattu l'édifice du passé comme ils serviront à l'édifice de l'avenir. (Applaudissements prolongés.)

La nation fut vraiment souveraine en ce moment. Et cependant, alors, que de gens n'eurent pas foi dans ses destinées ! que de gens ont cru à la ruine de la civilisation et de la société française!

Déplorable orgueil des monopoleurs de ce temps, auxquels la nation régénérée donna bientôt un éclatant démenti !

L'ancien régime avait disparu sous les ruines de la Bastille ; l'émigration avait fait un vide immense dans toutes les carrières ; la France paraissait impuissante à se sauver elle-même.

Eh bien ! a-t-elle manqué de défenseurs ? (Non ! non !) A-t-elle manqué d'hommes d'état, d'orateurs, de jurisconsultes, d'écrivains, de savants illustres, de grands capitaines ? Qu'on nous cite donc une époque plus féconde en héros, en talents, en sublimes vertus ?

Qu'on nous dise si cette nation, qui pratiquait pour la première fois l'exercice de sa souveraineté, a fait une halte honteuse, ou si elle a conquis à jamais la première place dans les annales du monde. (Bravo !)

La régénération civile et politique de 89 fut une œuvre si éminemment nationale, elle fut tellement providentielle et irrésistible, que les privilégiés eux-mêmes, les plus grands noms historiques, les appuis naturels de cette monarchie de quatorze siècles, cédant à l'entraînement général, firent, dans une nuit mémorable, le sacrifice de tous leurs titres, de toutes leurs dignités.

Ils ont tout immolé sur l'autel de l'égalité, tout, jusqu'aux souvenirs d'un passé qui pourtant n'était pas sans gloire !

Que faisaient les hommes ? Ils rendaient un solennel hommage au principe de la souveraineté nationale. (Très bien ! très bien !)

Un peuple ainsi inspiré ne peut être vaincu. Aussi, quoique faible par le nombre, quoique attaquée de toutes parts avec un acharnement impie, quoique déchirée à l'intérieur par la guerre civile, quoique minée par la trahison qui exaspéra le caractère national jusqu'à la démence et voila d'un crêpe funèbre l'image auguste de la liberté, la révolution sortit victorieuse de la lutte ; elle scella de son sang la liberté naissante, et devint pour les peuples opprimés le signe éclatant de l'avenir. (Bravo ! bravo !)

Voilà, Messieurs, voilà ce qu'ont fait nos pères dans l'exercice de leur souveraineté !...

Que n'a-t-il respecté cette souveraineté nationale l'illustre soldat parvenu qui du moins avait les mains pures de concussions, qui ne s'appuyait que sur son épée, et ne s'élevait que par la grandeur de la France !

Oh ! qu'il eût été plus grand, plus glorieux, s'il se fût incliné devant cette souveraineté, et s'il eût préféré le rôle de Washington à celui de Cromwell !

Aussi, quand la fortune l'abandonna, quand il voulut se tourner vers ces hommes que n'inspirait plus le souffle de la liberté, il les trouva prêts à accepter l'humiliation de l'invasion étrangère, à subir toutes les hontes. (Sensation.)

Est-ce ainsi qu'eussent agi nos assemblées nationales tant calomniées, elles qui inspiraient à nos armées cet enthousiasme saint qui décrétait la victoire ? (Bravos.)

Admettons pour un instant qu'une assemblée nationale eût, depuis dix-sept ans, réglé nos destinées : eût-elle abandonné la Pologne à son héroïque désespoir ? (Non ! non !) Eût-elle trahi, après l'avoir encouragée, la cause du vice-roi d'Egypte ? (Non ! non !) Eût-elle désavoué nos marins pour avoir fait respecter les couleurs de la France ? Eût-elle voté l'indemnité Pritchard ? (Non ! non ! non !) Eût-elle déclaré que la France était assez riche pour payer sa gloire ? Eût-elle favorisé la contre-révolution en Portugal et en Espagne ? Eût-elle réalisé les mariages espagnols, ce chef-d'œuvre de notre diplomatie ? Eût-elle écrasé le peuple d'impôts et refusé jusqu'aux améliorations matérielles les plus urgentes ? Eût-elle demandé humblement pardon à la sainte-alliance de la *catastrophe de juillet ?* (Sensation.) Eût-elle, au mépris du droit des gens, fourni des armes à cette Vendée de la Suisse, qui combat pour des principes ennemis des principes de la France ? (Non ! non ! — Applaudissements.)

Non, non, vous dites bien, ces hontes étaient réservées à un pouvoir qu'appuie une assemblée de monopole, une assemblée qui ose se déclarer *satisfaite* quand on lui démontre que tout autour d'elle n'est que le produit impur de la corruption !...

Nous avons prononcé le nom de l'infortunée Pologne ! Oh ! pourquoi ses chefs valeureux, en brisant la domination étrangère, ont-ils méconnu le dogme de la souveraineté nationale ? Pourquoi n'ont-ils pas affranchi ces serfs, ces paysans, qui eussent été pour eux des frères, pour la patrie des citoyens, au lieu de devenir plus tard, aux gages de Metternich, des bourreaux et des assassins ! ! ! (Applaudissements prolongés.)

Quant à nous, Messieurs, faut-il désespérer de l'avenir et nous livrer au découragement ? La corruption a-t-elle jeté de si profondes racines qu'il n'y ait plus qu'un de ces remèdes héroïques, un de ces appels au désespoir d'un peuple qui puisse le sauver ?

Faut-il commettre la faute d'abandonner le combat sur le terrain légal ? Telle n'est pas notre conviction.

Beaucoup de gens soutiennent encore le pouvoir, qui l'attaqueraient demain, s'il osait contre le pays une de ces agressions insolentes qui suppriment violemment toutes les libertés, si, suppléant par la force à la corruption, il levait le masque hypocrite d'une légalité douteuse. A ce moment suprême, il trouverait plus d'ennemis qu'il ne pense. (Oui ! oui !)

Soyons convaincus, Messieurs, que nos protestations ne sont pas sans écho. Bien des hommes gémissent et se demandent où le pouvoir veut les conduire.

Plus réservés que nous dans l'expression de leurs répugnances, ils protestent néanmoins contre cet avilissement, cette démoralisation sans frein ; et l'époque est prochaine où nous les compterons dans nos rangs, unis à nous dans une pensée commune de réprobation. (Oui ! oui !)

Unissons-nous donc à l'agitation légale et pacifique qui a pour but la réforme électorale et la cessation de scandales qui, s'ils se prolongeaient, feraient descendre la France au dernier rang des nations. (Bravo ! bravo !)

A la souveraineté nationale ! à ce qu'elle a donné et donnerait encore de liberté, de dignité, de grandeur, à notre chère patrie ! (Applaudissements. — Longue agitation.)

M. LE DOCTEUR LORTET : *A la réforme de l'instruction publique !*

Permettez-moi d'abord d'examiner quel sens j'attache au mot *réforme*, à ce mot devenu aujourd'hui un cri de ralliement.

La réforme électorale demandée par notre programme atteindra-t-elle le dernier degré de perfection ? doit-elle être le dernier but de nos efforts ? Non, car l'humanité marche toujours. Les sociétés humaines ne sont jamais stationnaires ; dans le monde moral aussi bien que dans le monde physique le *statu quo* est un non-sens, est impossible. Elle doit être un moyen d'obtenir les réformes qui en sont la conséquence, les améliorations réclamées par cette majorité des citoyens que ne peuvent encore contenir les banquettes électorales. Nous ne devons pas oublier que provisoirement nous sommes des mandataires. Chacun de nous peut entendre autour de lui et doit écouter les vibrations de cette voix puissante.

Si tant d'institutions viciées ou surannées ne sont pas améliorées, que nous importent quelques évolutions ministérielles ? que nous importent quelques corrections électorales ? que nous importe que des lavages réitérés fassent disparaître les taches des pots-de-vin, que les prévaricateurs savourent dans la prison ou dans l'exil les bénéfices du vol ? Toutes ces demi-mesures seront de vains palliatifs, tant qu'un foyer central de corruption répandra ces miasmes sur la France, tant que son levain y entretiendra une fermentation putride. (Profonde sensation.)

Dans sa marche constante et progressive, l'humanité est dirigée par la raison, par l'histoire du passé, qui est un enseignement pour le présent. Tournons donc quelques pages de nos annales. Toujours la nation française y apparaît toute-puissante pour réformer son gouvernement et même pour choisir son roi. Ce droit de réforme est inscrit sur chaque page. Louis VIII mourant écrit à ses sujets pour les prier de reconnaître pour roi son fils aîné. Charles IV déclare que les grands barons ont le droit d'adjuger la couronne.

Ce droit d'élection suprême, long-temps tombé en désuétude, fut reconquis en 93 et en 1830. Aujourd'hui le prolétaire est plus éclairé que le baron du treizième siècle ; le peuple est composé de grands barons, car toutes les familles françaises ont gagné la haute noblesse sur les champs de bataille. C'est par son ordre que les effigies des dynasties modernes marquent sur nos monnaies les dates de ces deux victoires de la nation. (Longs applaudissements.)

Si l'institution du gouvernement émane du peuple, s'il lui a délégué une part de sa souveraineté, il a le droit de lui adresser directement des avis sur les dangers qui menacent la patrie, de lui faire connaître ses besoins et ses vœux. (Oui ! oui !)

Comme le mensonge, cette vertu des diplomates, doit cesser d'être la base des relations internationales, de même, corrompre pour gouverner doit cesser d'être une maxime d'état. (Bravo ! bravo !)

Le peuple réclame pour ses administrateurs et pour ses fonctionnaires la jouissance pleine et entière de leur liberté morale. L'obéissance absolue fait des muets ; eh bien ! les muets des sérails sont les êtres les plus fourbes et les plus corruptibles.

La nation a-t-elle perdu la couronne de vertus civiques qui parait son front ? Elle redemande le droit de s'estimer. Un manteau diapré d'or ne peut cacher à ses yeux ses plaies et ses membres paralysés. Elle redemande sa place dans la famille européenne. Les peuples voisins la plaignent, il est vrai, sans la mépriser ; mais ce n'est point assez ; elle veut mériter leur respect, leur estime, leurs sympathies. Comme nation, enfin, elle veut vivre et avoir sa place au soleil.

Un prêtre orgueilleux de sa mission civilisatrice pouvait dire aux Franks encore barbares, aux Franks nos ancêtres : *Sicambre, courbe la tête, adore ce que tu as brûlé, brûle ce que tu as adoré.* Mais aujourd'hui la France ne pourrait, sans répugnance, sentir son gouvernement plier sous un pouvoir occulte, exotique partout, étranger à toute patrie. Sa présence l'inquiète, l'oppresse comme le passage d'une nuée chargée d'orages. Elle est réduite au marasme par le développement monstrueux des excroissances monastiques de toutes les formes. Ces productions parasites pouvaient s'enraciner dans la glèbe du serf, mais doivent disparaître du sol de la patrie cultivé par des familles libres. (Une explosion d'applaudissements accueille ce passage.)

La France réclame pour tous l'égalité devant la loi, non point une lettre morte, inscrite sur un temple désert et sans culte, mais réelle, mais sincère dans toutes ses applications. En échange de l'égalité des charges et des devoirs, elle demande l'égalité des droits. Elle demande surtout cette égalité qui a pour base la diffusion des lumières, une instruction suffisante répartie également à tous. La grande route des connaissances humaines doit être ouverte, doit être accessible à tous les fils de la patrie ; chacun selon ses forces y marchera plus ou moins vite, y fournira une carrière plus ou moins longue. La science seule peut résister aux envahissements de l'aristocratie de l'argent.

Les citoyens français ne veulent plus voir la moitié de leurs enfants abêtis, au profit de ce pouvoir occulte, par l'espionnage, par la férule, par les miracles. Il enchaîne la science pour la posséder. Il travestit l'histoire afin de ternir les gloires de la nation. Il enseigne le mensonge, Il veut interdire la faculté de penser, il veut interdire l'usage de la raison. Il a des balances de plomb pour le juste et l'injuste, il les évalue comme le titre de l'or. Eh bien ! nous ne pouvons tolérer plus long-temps cette infraction à la loi divine, cette désobéissance à la religion chrétienne, cette insulte à la loi morale promulguée par le libérateur de l'homme.

La nation française veut que son gouvernement dirige l'éducation et l'instruction de ses enfants, qu'il ne l'offre pas au rabais comme la construction d'un viaduc dont la chute compromet tout au plus la vie de quelques hommes, tandis qu'une éducation vicieuse, anti-nationale, compromet l'existance même du peuple.

Si l'Etat ne doit pas être l'Université, l'Université ne doit pas être exploitée en régie ni administrée comme des douanes armées de tarifs protecteurs. Le corps enseignant doit être dans l'Etat une organe doué d'une vie propre, car il est chargé de la fonction la plus importante. C'est par l'exercice régulier de cette fonction que les générations se succéderont dans la voie du progrès, sans maladies, sans crises, sans révolutions dans le corps social.

Unissons donc nos efforts pour obtenir un système d'éducation et d'instruction nationales en harmonie avec le développement de l'intelligence française; dégageons l'Université des embrassements hypocrites dans lesquels on veut l'étouffer.

A l'Université ! Dès son origine, la fille aînée de la France eut à combattre un obscurantisme opiniâtre, qu'elle n'oublie jamais les paroles du premier professeur indépendant, d'Abailard : *Nul ne peut croire sans avoir compris.*

A l'Université, à laquelle nous confions nos enfants afin qu'ils puissent être utiles à la patrie !

A son indépendance ! Sans elle, toute amélioration est éphémère et ne durera pas plus que le caprice d'un ministre.

A sa prépondérance ! Sans elle, l'éducation nationale est faussée, la vie du peuple s'éteint ; il manque son rôle sur le théâtre de l'humanité, ou se perd dans la foule des figurants.

Aux hommes de l'Université ! aux délégués du pouvoir paternel ! aux professeurs qui, dans la modestie de leur position, sont restés à l'abri des souillures du jour, qui, dans la pureté de leur cœur, ont conservé le principe de la vie nationale ! Qu'ils enseignent à nos enfants à défendre ce principe de vie contre le poison des intérêts matériels, des ambitions individuelles et des récompenses corruptrices.

A la réforme de l'instruction publique ! Que la vulgarisation de la science, que la diffusion des lumières soient la base réelle, inébranlable, de l'égalité !

(Une longue agitation succède à ce magnifique discours qui a constamment électrisé l'assemblée et qui a provoqué de nombreux et d'unanimes applaudissements.)

M. BERGIER, membre du conseil municipal de Lyon : *Au comité central de Paris ! aux députés de l'opposition !*

Inébranlables dans leurs convictions, s'ils n'ont eu aucune part dans la distribution des places, honneurs ou dignités dont le budget fait tous les frais, qu'ils trouvent dans la reconnaissance du peuple une récompense digne d'eux pour leur persévérance et leurs efforts constants à ramener le pouvoir dans la voie des principes proclamés par les glorieuses révolutions de 1789 et de 1830. (Applaudissements.)

Ces témoignages solennels de gratitude, exprimés d'un bout à l'autre de la France, dans de si imposantes réunions, par la libre et spontanée volonté du peuple, ont plus de prix à leurs yeux, j'en suis sûr, que toutes les faveurs dont on les eût comblés s'ils avaient montré moins de résolution, moins de fermeté dans leur conduite parlementaire.

Que la seconde ville de France, que la capitale du Midi vienne à son tour payer son tribut de reconnaissance à cette minorité que l'insuccès n'a jamais pu abattre, qui a combattu énergiquement et chaque jour le ministère antinational qui pèse sur le pays. (Très bien !)

A cette minorité dont la voix éloquente s'est élevée toutes les fois que la dignité et l'honneur national étaient menacés !

A cette minorité puisant toutes ses forces dans son âme et dans cette consolante certitude qu'elle est appuyée au dehors par une majorité puissante, par un peuple entier, qui n'est pas encore le pays legal, mais qui doit l'être, parce qu'il a des droits non équivoques, parce que l'en priver plus long-temps, c'est commettre une injustice, et que l'injustice ne peut régner long-temps dans notre loyale patrie. (C'est vrai ! c'est vrai !)

A cette minorité qui a courageusement combattu pour obtenir une réforme électorale et parlementaire, et n'a recueilli, pour prix de ses efforts, que ces mots désespérants : Rien ! rien ! rien ! (Rires. — Approbation.)

Qui eût pu s'attendre à un pareil résultat après les espérances données au banquet de Lisieux, et surtout après avoir vu toutes les déclarations de principes, tous les manifestes des députés candidats aux électeurs ?

Recherchez tous ces manifestes, comptez les voix qui avaient solennellement promis de s'associer à une réforme, et voyez, si chacun eût tenu ses promesses, à quelle imposante majorité cette réforme fût sortie de l'urne électorale.

Aux députés réformistes, donc, qui ont été fidèles à leurs convictions, fidèles à leurs promesses !

Aux députés de l'opposition qui, en présence des faits honteux de corruption dévoilés à la tribune même, ont demandé que la lumière se fît, et ont ainsi hautement témoigné n'être pas *satisfaits !* (Très bien ! très bien !)

Aux députés de l'opposition qui ont demandé la réforme postale, la réduction de l'impôt sur le sel, la conversion des rentes, et toutes les lois progressives, libérales et populaires !

Enfin, Messieurs, au comité central de la réforme, qui a pris, dans la capitale, l'initiative de ces grandes manifestations politiques, et a rendu par là un service immense au pays, en réveillant l'esprit public, en nous arrachant à notre indifférence coupable !

Aux députés de l'opposition qui lui ont prêté leur concours ! N'oublions pas qu'en provoquant cette agitation légale, ils ont attiré sur eux toutes les colères, toutes les injures de la presse salariée, et que la calomnie ne les a point épargnés.

Ils ont pris sur eux une grande responsabilité, mais ils l'ont fait avec la confiance qu'ils puisaient dans la connaissance du véritable esprit du pays; montrons-leur qu'ils ne se sont point trompés, que l'ordre et la dignité président à nos grandes réunions.

Déployons avec calme et fermeté le drapeau de la réforme, appelons à lui tous les partis honnêtes et consciencieux, et, trouvant notre force dans notre union, nous saurons bien contraindre le pouvoir à reconnaître qu'il ne peut trouver de durée que dans le principe proclamé deux fois par un peuple vainqueur : la souveraineté nationale. (Bravos.)

Aux députés réformistes et de l'opposition restés fidèles à ce principe éternel, et principalement à M. Marion, qui a bien voulu prêter son concours à cette grande manifestation, et qui, comme eux, est resté fidèle à ce principe solennel !

M. MARION, député de l'Isère : Messieurs, député de l'opposition, je dois répondre au toast que vous venez d'entendre par celui-ci : *Honneur aux électeurs lyonnais !* Ils viennent aujourd'hui s'associer aux manifestations patriotiques qui depuis quelques mois sillonnent le pays tout entier.

La seconde ville de France ne pouvait se taire au milieu de l'élan patriotique qui enflamme ou réveille tous les cœurs généreux. Ce silence eût été regardé comme l'approbation du misérable système qui nous gouverne, lorsque, je ne crains pas de le dire hautement, le blâme est dans toutes les bouches, le mécontentement dans toutes les âmes honnêtes. En vain les feuilles ministérielles et salariées veulent arrêter par le ridicule ou la calomnie ces démonstrations solennelles; leurs efforts sont impuissants. Voyez comme partout on se presse, on se réunit, on s'organise pour protester contre la marche gouvernementale.

Cette réunion imposante de l'élite des citoyens d'une grande cité, accourus pour faire entendre de justes demandes, de légitimes mais sévères protestations, portera ses fruits, soyez-en sûrs ; elle sera d'un noble et utile exemple pour le pays. Puisse-t-elle servir d'avertissement au pouvoir !

J'entends, Messieurs, par l'élite des citoyens, ce qui fait la grandeur, la force réelle de la France ; le commerce, les arts, l'agriculture, le barreau, la science, l'industrie, sont ici largement représentés.

Ah! Messieurs, si le gouvernement avait cherché sa force et son point d'appui au milieu de vous, nous aurions, non des plaintes, non des paroles de blâme à faire entendre, mais des remerciements à adresser, des éloges à donner ou à recueillir.

A quoi semble-t-on se complaire depuis quelques années? A jeter partout la désaffection et le mécontentement.

Au lieu de chercher dans le cœur de l'homme ce qui est pur et généreux, on est allé réveiller les passions les plus cupides... L'argent, l'argent, les places, voilà quel est le mot d'ordre gouvernemental...

Est-ce ainsi, Messieurs, qu'on peut ranimer la vie politique, rallumer les passions généreuses ?

Ce n'est pas le but qu'on se propose, il est vrai ; bien au contraire, on s'applique à éteindre tout ce qui est énergie et patriotisme... Mais on n'y réussira jamais... Et même, au point de vue des *intérêts matériels* que l'on veut faire prédominer sur tous les autres, a-t-on bien réussi jusqu'à ce jour, je le demande ?

Par un gaspillage effréné de tous les trésors de l'Etat, jetés en pâture à toutes les convoitises, a-t-on produit ce bien-être matériel depuis si longtemps promis à tout le monde, surtout à la veille des élections. La chambre, je le sais, a dit qu'*elle était satisfaite* ; mais le pays, le pays, je le demande à vous tous, le pays est-il satisfait ? Non.

Triste résultat de ce système : partout on ne voit éclater que de graves, de sérieux mécontentements.

Le gouvernement est donc dans une voie funeste, puisqu'il n'y a que des résultats déplorables à constater.

« Le pays est calme, disait un ministre ; voyez-vous s'il s'émeut beaucoup à ces mots de *réforme électorale et parlementaire*, qui ne sont prononcés que par quelques journalistes et par les députés de l'opposition? »

Mais cette agitation légale et pacifique, qui est la vie et le devoir du gouvernement représentatif, n'est donc rien pour nos gouvernants? Que leur faut-il aujourd'hui pour établir à leurs yeux les vœux et les désirs du pays?

La seconde ville de France, par cette réunion solennelle, par ces discours sages et énergiques que vous venez d'entendre, aura donné, je l'espère, un grand et salutaire avertissement.

Nous voulons, Messieurs, la constitution présente ; mais nous la voulons avec cette auréole pure des premières années de juillet, avec le progrès politique, et surtout avec l'honnêteté dans les *mœurs politiques*. Cette honnêteté, Messieurs, est la base la plus solide de l'édifice constitutionnel. Les députés de l'opposition ont fait leur devoir; électeurs, faites aussi le vôtre. Vous seuls pouvez ramener nos gouvernants à un meilleur système ; sans vous, les paroles de l'opposition seront toujours *impuissantes*. Appuyés par vous, nous triompherons tôt ou tard, et nous forcerons le ministère rétrograde actuel et les ministres à venir, quels qu'ils soient, à sortir d'une voie funeste au pays, funeste aux institutions que nous voulons conserver.

Unissons nos efforts dans l'intérêt de tous, sous la même bannière, celle de la réforme. Electeurs lyonnais qui avez compris l'importance, la nécessité d'une telle mesure, honneur à vous !...

Par **M. TRANCHANT**, président du tribunal civil de Bourgoin : *Au réveil politique de Lyon !*

Lyon, c'est le cœur de la France, moins par sa magnifique position, l'étendue de ses richesses, le nombre de sa population, que par le génie, le courage, la probité de ses habitants. A toutes les époques de nos agitations politiques, elle a payé cher l'honneur de cette haute position. Des passions étrangères ont su cruellement exploiter et les sentimens d'honneur de ses négociants, et l'inexpérience de ses ouvriers. Elles n'ont pas abattu son patriotisme, arrêté l'essor de sa prospérité. Quand, après quelque temps, nous sommes revenus chercher les ruines laissées par de récentes catastrophes, qu'avons-nous vu ? Des ponts élégants, de vastes quais, des rues splendides, créés comme par enchantement. Le spectacle que nous avons sous les yeux est encore plus digne d'admiration.

Une masse d'hommes distingués, refoulant vers l'histoire de tristes souvenirs, méprisant de vaines terreurs, au premier signal s'est précipitée dans cette enceinte. La voilà déterminée à défendre les conquêtes de deux révolutions qui ont coûté tant de larmes et de sang, à Lyon plus que partout ailleurs. La voilà prête à s'élancer de nouveau vers le progrès. Oui, Lyon ne dément pas sa noble origine ; elle est bien la fille de Rome antique. D'elle aussi le poète peut dire : « Plongez-la dans l'abîme, elle renaîtra plus brillante. » (Applaudissements.)

N'en doutez pas, Messieurs, votre dévouement portera ses fruits. Le bruit de votre grande manifestation va retentir dans toute la France. La réaction libérale a commencé. La réforme a fait un pas immense. Le réveil politique de Lyon marque une ère nouvelle. (Applaudissements.)

M. RITTIEZ, rédacteur en chef du *Censeur* : *A la prompte réalisation de la réforme électorale et parlementaire !*

A moins d'être inféodé au gouvernement ou de vouloir trafiquer de son suffrage, on ne conteste pas l'utilité de la réforme électorale ; on convient même assez volontiers que la loi d'avril 1831 est vicieuse et qu'*il y a quelque chose à faire*.

S'il y a accord sur l'utilité des réformes, il n'y a pas accord semblable sur les bases à adopter pour son édification.

Vous voulez la réforme, nous dit-on ; comment la voulez-vous ? On croirait, en vérité, que c'est d'hier qu'on la réclame et qu'aucune manifestation sérieuse ne s'est encore produite en sa faveur. Cependant le vœu du pays est clair, formel.

A ceux qui nous font cette question : Quelle réforme voulez-vous ? nous pourrions répondre : Non, ce n'est pas à nous à en fixer les bases, à en déterminer les conditions ; il nous suffit de prouver que la loi électorale actuelle est vicieuse, que la réforme est indispensable, qu'elle est réclamée par la généralité des citoyens.

Alors, c'est à vous, conservateurs qui êtes au pouvoir, à examiner ce que vous pouvez faire, et à céder à nos réclamations si elles sont justes.

On nous parle souvent de l'Angleterre, de ses institutions représentatives, de ses mœurs politiques. On devrait du moins l'imiter dans ce qu'elle a de bon et d'honnête.

Ainsi, en 1832, le gouvernement anglais prit en main le bill de réforme qui supprimait plus de cinquante bourgs-pourris, et qui portait le nombre des électeurs, qui n'était que de deux cent mille, à seize cent mille au moins. Mais n'attendons rien de pareil de nos ministres.

Avec quelque bonne volonté, Messieurs, et en prenant la question de la réforme au point de vue pratique, on pourrait facilement trouver les bases d'une loi de transition.

Ces bases sont indiquées par la nature même de l'union réformiste; dans toutes les fractions de l'opposition on est d'avis que le cens électoral doit être considérablement abaissé. Eh bien ! qu'on le fixe à cent francs... (réclamations) ou à moins si l'on veut, et ce sera un pas de fait vers son abolition complète.

Plusieurs voix : Pas de cens électoral! pas de limites au droit d'élection !

M. RITTIEZ : Messieurs, je suis de votre avis; il ne devrait pas y avoir de cens électoral.

Mais la réforme proposée ainsi dans le parlement n'aurait pas la moindre chance de succès. Je l'ai déjà dit, c'est une transaction que nous faisons avec la gauche constitutionnelle.

Plusieurs voix : Pas de transactions !

M. RITTIEZ : Alors, si vous ne voulez pas de transactions, pourquoi avons-nous fait ce banquet?... Allons donc au possible.

De toutes parts : Oui ! oui ! oui !

M. RITTIEZ : Nous ne voulons pas qu'on nous accuse de pousser aux extrêmes ; en acceptant une transaction, nous sommes toujours dans les voies de progrès, et comme nous comprenons la réforme, nous sommes dans les voies d'un progrès sérieux.

Lorsque nous tenons ce langage, on nous accuse de jouer la comédie, d'avoir, en nous réunissant dans les banquets, tout autre chose en vue que la réforme. Alors, notre conduite serait étrange : nous ne voudrions pas intérieurement de la réforme, et nous prêterions notre concours pour sa réussite ! Messieurs, si nous n'en voulions pas, nous le dirions, et nous la combattrions franchement.

Je crois, en vérité, qu'on regrette de nous voir entrer franchement sur le terrain de la légalité ; mais c'est un parti pris, nous y resterons, et nous trouverons, pour nous y consolider, tout l'espace que nos adversaires nous ont déjà laissé en penchant vers l'arbitraire. Nous leur ôterons ainsi un prétexte de nous calomnier ; enfin nous y resterons comme auxiliaires de l'opposition parlementaire, sans toutefois nous confondre avec elle. Nous voulons, Messieurs, tenter toutes les voies légales pour arracher notre pays à la crise qui le menace.

Voici encore une interpellation qu'on nous adresse souvent : Vous voulez la réforme ; quand vous l'aurez, qu'en ferrez-vous ? Plaisante question, en vérité ! Ce que nous en ferons? le voici ; sans être prophète, on peut le dire à l'avance.

On s'en servira d'abord pour arracher le pouvoir des mains avides et corrompues qui menacent d'étrangler la presse. (Approbation.)

On essaiera d'établir la vérité du gouvernement représentatif, les dépenses publiques seront contrôlées, les cordons de la bourse mieux gardés ; on fera en sorte que les fonctionnaires publics soient sérieusement responsables de leurs actes, sans en excepter même les ministres. Jusqu'à ce jour, la responsabilité ministérielle n'a été qu'un vain mot.

On armera nos côtes, on fortifiera notre marine ; on donnera pour auxiliaire à notre armée une puissante réserve, qui s'appuiera elle-même sur une garde nationale fortement constituée.

On fera disparaître de nos lois la complicité morale, on en finira avec la législation Bourdeau, on ne permettra plus le traffic des consciences dans les élections, et nous aurons peut-être des ministres dont on n'escomptera plus les gracieux sourires. (Applaudissements.)

Messieurs, quand la session *en plein vent* a commencé (pour nous servir du style des conservateurs), tous les amis du progrès se sont réjouis ; ils ont jugé de suite qu'elle serait fructueuse. Elle le sera.

De quoi s'occupe-t-on en ce moment? De ce qui se fait, de ce qui se dit dans les banquets.

Avec eux la vie politique se ranime, et la lutte qui fait vivre les partis bien plus que les personnes a pris un caractère de gravité qu'elle n'avait pas eu depuis bien des années.

Le cri de réforme court de ville en ville, retentit de clocher en clocher; les échos de nos montagnes le répètent du nord au midi, de l'est à l'ouest. Encore quelques jours, et toutes les grandes cités auront eu leur manifestation réformiste. Dites-moi quel bourg n'aura pas eu la sienne ! (Applaudissements.)

Cette grande agitation ne pouvait pas nous laisser froids et impassibles. Lyon, la seconde ville de France, devait aussi faire acte d'adhésion à la réforme, et cet acte devait être digne d'elle.

Notre imposante et civique réunion de ce jour répond à ce qu'on pouvait attendre de notre grande cité. Si dans les dernières élections la corruption s'y est montrée tête levée, elle reçoit aujourd'hui son juste châtiment ; car, par notre manifestation, nous la répudions de toutes nos forces. N'est ce pas, Messieurs, que vous la flétrissez tous? (Oui! oui !)

Enfin, nous voilà sur le terrain de la réforme, et nous y voilà compactes et nombreux. Nous allons renaître à la vie politique qu'on croyait éteinte parmi nous ; nos adversaires s'en inquièteront, soyez-en sûrs, et tous nos amis politiques de France s'en réjouiront.

Pour nous déconcerter, on crie bien haut et sur tous les tons que nous sommes *un pêle-mêle*, une cohue, sans ordre, sans liens entre nous. Cela n'est pas vrai. Nous avons un lien commun qui nous unit les uns aux autres. Ce lien, c'est l'amour de notre pays. (Approbation.)

Nous voulons tous sa grandeur, tous nous reconnaissons sa complète souveraineté, et nous sommes d'accord sur ce point que pour le tirer de l'abaissement où il est plongé, il faut se hâter de rendre au principe électif sa pureté, son indépendance, sa libre activité.

Messieurs, en politique on va au plus pressé, et ce qui presse le plus, c'est de corroborer le principe électif en le retrempant dans les sources populaires.

Enfin, Messieurs, dans cette cité d'industrie et de travail, dans cette cité où apparaissent sans cesse devant nos yeux les vicissitudes de la concurrence et les poignantes souffrances des classes ouvrières, nous voulons tous qu'on s'occupe de lois économiques qui améliorent leur sort.

Nous le voulons sincèrement, dans des bornes sages et praticables ; nous croyons que la réforme y conduira.

Voilà, Messieurs, des points d'accord entre nous ; ils sont assez solides pour nous faire braver les sarcasmes des ennemis de la réforme et mépriser leurs calomnies.

Mais, Messieurs, pour hâter sa réalisation, ce n'est pas assez d'y adhérer en prenant place dans un banquet ; il faut se préparer à la faire triompher, et se hâter, car le mal est grand.

Les moyens de succès sont entre nos mains ; ne les négligeons pas. Dans les élections, ne donnons notre suffrage qu'aû candidat qui s'engagera à voter pour la réforme. Chaque année, renouvelons nos pétitions ; soutenons-les dans la presse ; formons des comités pour nous tenir en haleine. Honorons de nos sympathies les députés qui nous seront en aide, et tressons des couronnes civiques pour les orateurs qui porteront en tous lieux nos vœux, nos réclamations et nos espérances. Que l'agitation succède partout à la torpeur, et la réforme sera bientôt réalisée !

Enfin, Messieurs, faisons comprendre à nos gouvernants égoïstes et peureux que nous saurons, au besoin, refuser l'impôt. Oui, Messieurs, si on répondait toujours à nos légitimes réclamations par ces fatales paroles : « Vous n'aurez rien, rien, rien ! » il faudrait refuser l'impôt. Mais nous ne pousserons pas les choses jusque là ; soyons actifs, persévérants, et ils céderont. J'en ai le ferme espoir.

A la prompte réalisation de la réforme électorale et parlementaire ! (Sensation prolongée.)

M. KAUFFMANN, rédacteur du *Censeur* : *A la conquête des droits électoraux !*

Toutes les fractions politiques de la nation sont ici représentées : les éligibles, les électeurs, et ceux qui ne sont ni l'un ni l'autre. Tous, nous venons dans le même but, avec les mêmes espérances, les regards tournés vers l'avenir, et cette union sera notre force. Nous ne sommes pas un parti, nous sommes la nation.

Vous qui jouissez des droits politiques, si vous pouvez, avec un juste orgueil, compter dans vos rangs de beaux génies que la France honore, vous comprenez que cette loi est trop défiante, injuste, qui laisse en dehors de votre cercle des magistrats vieillis dans l'étude des codes, des avocats mettant leur voix au service du malheur, des professeurs qui vous apprennent à prévoir l'avenir en vous révélant les mystères du passé, des penseurs profonds, des économistes qui nous disent quels liens unissent les peuples, des poètes qui éveillent en vos âmes l'amour de la patrie, y font éclore le sentiment national, entretiennent en vous le feu sacré dont ils brûlent. Etoiles brillantes qui vous guident, phares lumineux allumés sur les écueils pour vous garder des tempêtes, personnalités aimées du peuple et que la loi traite en parias. Il n'en est point parmi vous qui pense être plus digne de déposer son vote, de dire son avis dans les conseils de la nation que ces hommes exclus qui s'appellent Lamennais et Béranger ! (Applaudissements.)

Notre France, si féconde en talents militaires, compte dans son armée des officiers enfants du peuple, qui n'ont pour toute fortune que leur épée et leur courage ; leur sang, ils le répandent pour la patrie ; leurs beaux jours s'écoulent sur les champs de bataille ; ils en reviennent mutilés ; quelquefois ils y meurent en plantant le drapeau national sur les murailles fumantes de Médéah et de Constantine, ils portent la civilisation française dans les tribus africaines ; quand ils sont tombés, le peuple leur dresse des statues ; la loi leur a refusé de leur vivant le droit électoral !

La trouvez-vous bien juste, bien en harmonie avec la pensée de la nation? (Non ! non !)

Quand je relis cette longue et magnifique épopée de la République et de l'Empire, quand je vois les noms de tous les grands capitaines qui ont illustré cette époque et qui n'avaient point de patrimoine, source aujourd'hui de tout droit politique, je me demande si cette nation n'est pas prise de vertige qui taille dans le marbre des arcs de triomphe, qui burine dans le bronze des colonnes triomphales les noms des hommes qu'elle n'eût pas écrits sur les maigres registres électoraux dont le vent tourne les feuillets sur vos places.

Le temps des grandes gloires militaires est passé ; le temps des grandes batailles est bien loin ; l'industrie a remplacé la guerre ; les combattants d'aujourd'hui sont les travailleurs, les capitaines sont les manufacturiers. Aux savantes combinaisons de la stratégie ont succédé celles de la vapeur et des machines ; la pensée lutte contre l'inconnu et le bras uni à elle exécute ces merveilles qui portent le nom de la France aux extrémités du monde et donnent la couronne des arts à ce peuple naguère couronné par la victoire.

Votre loi électorale traite-t-elle mieux que les autres ces nouveaux soldats qui eux aussi endurent de longues fatigues, livrent de cruelles batailles ? Les ennemis de tout progrès s'écrieront que les manufacturiers paient l'impôt et sont appelés à nommer les représentants de la nation. Oui, mais le droit repose sur une erreur, sur un faux système. Ce n'est pas au génie du mécanicien que le droit électoral est accordé, c'est à l'usine qui étale ses pignons au soleil ; ce n'est pas au talent qui transforme la fonte brute en acier brillant, c'est à ses marteaux et à l'eau qui les fait mouvoir ; ce n'est pas à celui qui prolonge ses veilles pour arracher à la nature ses secrets, combine l'air avec la chaleur, emprunte à tous les éléments ce que Dieu leur a donné de puissance, c'est à ses hauts-fourneaux ; ce n'est pas à celui qui conquiert une terre nouvelle en fécondant des landes infertiles, c'est à son établi ; ce n'est pas à celui qui change le sable de vos rivières en glaces splendides, c'est à sa fabrique ; ce n'est pas à celui qui cisèle l'or et l'argent et étale à vos yeux les merveilles de l'art, c'est à son établi ; ce n'est pas au fabricant qui tire de la soie ces riches tissus, admiration du monde, c'est à son magasin ; ce n'est pas à l'ouvrier, c'est au métier. Lisez plutôt la loi des patentes. (Profonde sensation.)

Partout la matière inerte jouit du droit électoral, tandis que la plus pure étincelle de la divinité, l'intelligence, est réduite à l'ilotisme politique. Que l'usine ou la manufacture d'un homme de génie soit dévorée par un incendie, emportée par une inondation, le génie survit, le droit électoral disparaît. Ce n'est pas là de la sagesse, ce n'est pas là ce que veut le peuple français, qui ne reconnaît d'autre supériorité que celle du génie ; ce n'est pas là ce que vous voulez, vous dont les pères ont conquis l'égalité! Rentrons donc dans le droit commun pour n'en plus sortir ; revendiquons les conquêtes du dernier siècle et ne permettons pas qu'on nous les ravisse. L'humanité est lasse de revenir toujours sur ses pas pour recommencer sa course ; sa vie est un combat, c'est vrai, mais que ce soit une lutte contre les difficultés de l'avenir et non contre le passé.

Les apologistes sans vergogne de notre époque pleine de misères morales, de souffrances physiques, essaient de désintéresser le peuple dans la grande question des réformes, et nous demandent dédaigneusement si le pain sera moins cher quand tous les citoyens apporteront leur vote dans l'urne électorale. Tout d'abord : l'homme ne vit pas seulement de pain, il vit encore de la parole de l'esprit, il vit encore de la liberté, il vit encore de la dignité humaine qui, dans la politique, est représentée par l'égalité. Mais je ne redoute pas d'aborder franchement la question, et je réponds nettement ; Oui, toutes conditions égales, le pain sera moins cher quand les citoyens exerceront leurs droits politiques ; alors le peuple aura des lois protectrices, un pouvoir exécutif qui veillera à leur observation et ne permettra pas les scandales dont nous avons été les témoins. Alors le prix du pain paiera le loyer de la terre et la main-d'œuvre, et ne paiera pas l'agiotage. (Bravo ! bravo !)

Il y a en France un sentiment qui survit à tous les autres, qui plane sur nos champs de bataille, dans nos villes assiégées, qui fait quelquefois la défaite glorieuse et n'absout jamais la victoire ; c'est celui de la fidélité au drapeau ; ce sentiment est celui de la nation, c'est le vôtre, et si la nation souveraine nommait tout entière ses représentants, on ne verrait pas, à la tête du cabinet, sous un gouvernement élevé sur les barricades de juillet, l'homme qui au moment du danger, dans le deuil de la patrie, passait à l'armée coalisée contre la France.

Si la nation souveraine nommait tout entière ses représentants, vous auriez d'autres ministres, et ils réprimeraient un peu mieux dans l'administration les désordres qui affligent le pays ; ils y supprimeraient la corruption qui chez tous les peuples marquent invariablement les époques de décadence.

Si la nation souveraine nommait tout entière ses représentants, vos ministres ne reculeraient pas devant l'Angleterre manifestant d'injustes prétentions, ne proposeraient pas une indemnité au conspirateur de Tahiti. Ce reproche est bien vieux, mais le fait est bien lâche, et il pèse à la conscience du peuple dont il blesse la dignité. (Longs applaudissements.)

Si la nation souveraine nommait tout entière ses députés, vos ministres aborderaient la grande question de l'organisation du travail.

Ils ne flotteraient pas toujours entre les partis, ne comprenant pas que les enfants doivent être élevés pour devenir des citoyens, que l'égalité dans l'instruction est une nécessité impérieuse, hésitant devant la réorganisation de cette instruction publique, et, pour obtenir des suffrages, promettant aux uns la liberté, aux autres la surveillance de l'Etat, aussi menteuses l'une que l'autre. Vous auriez des ministres qui ne donneraient pas le spectacle de l'anarchie, de la faiblesse, de l'impuissance, qu'ils ont montrées dans la dernière session ; qui ne viendraient pas balbutier à la tribune comme des enfants, qui auraient un but, une pensée, de la fixité dans les idées, et ne retireraient pas de la main gauche la loi qu'ils apportent de la main droite.

On présente les réformistes comme des fauteurs d'anarchie ; vous seriez bien habiles si vous pouviez en créer une plus grande que celle qui existe au sein même du gouvernement. (Applaudissements.)

Vos pères ont proclamé la liberté de la pensée ; vous avez cru la reconquérir en 1830, l'illusion n'a pas été de longuée durée. (Non ! non !) Nous avons vu la philosophie, qui remonte de l'homme à Dieu, et cherche les lois de l'existence du monde, obligée de comparaître devant des juges d'instruction qui traduiraient aujourd'hui à la barre des cours d'assises les génies les plus élevés, les Montesquieu, les Montaigne, les Rousseau, qui livreraient à la police correctionnelle les Pascal et les Voltaire. (Bruyants éclats de rires.) Nous demandons la réforme électorale, afin que les préfets ne composent pas les listes du jury de manière à en faire les instruments du pouvoir, n'y puisent pas les éléments d'un tribunal capable de condamner sans comprendre l'élévation des idées ; afin que la pensée soit libre comme Dieu qui nous la donne, et que l'opinion publique soit seule juge des systèmes qui restent à l'état de théorie. (Oui ! oui ! — C'est cela !)

Tout se tient, tout s'enchaîne dans l'ordre politique. Les tendances, les vœux, les idées, les espérances, les faits, poussent invinciblement au triomphe de la démocratie. Depuis 1830, tous les actes du pouvoir ont eu pour but de retarder ce triomphe. Si votre représentation nationale eût été le résultat du vote de tous les citoyens, aurait-on osé lui proposer des dotations pour les princes? Aurait-on enlevé à des régiments leur numéro national pour leur donner le nom d'un prince? Auriez-vous un prince pour gouverneur-général de l'Algérie qui vous a coûté tant de sang et tant de millions, et sur laquelle il règnera bientôt peut-être en qualité de vice-roi? Votre marine serait-elle près d'obéir à un prince pour lequel on veut évoquer de l'ancien régime la dignité de grand-amiral? Votre armée, espoir de la nation contre les ennemis du dehors, aurait-elle vu rétablir ce titre oublié de maréchal-général dont on berce aujourd'hui la vieillesse d'un soldat pour en faire plus tard l'héritage d'un prince? Enfin, aurait-on remplacé par une couronne le coq des vieux Gaulois?

Il faut savoir si vous avez été créés pour le pouvoir ou s'il a été créé pour vous. Si, révolutionnaires triomphants en 1830, vous aviez élevé un pouvoir pour lui, et non pour vous-mêmes, vous ressembleriez aux Indiens ignorants qui vont chercher une pierre parmi les galets du rivage, en font un fétiche, lui dressent un autel et se prosternent.

Condamnée par la justice, condamnée par la raison politique et par la raison philosophique, condamnée par les faits qu'elle engendre, par qui donc la loi électorale est-elle défendue? (Par les privilégiés!) Oui, par le privilége et par lui seul. Continuerez-vous à être gouvernés par lui? Non; vous obtiendrez sa radiation de nos lois. Le souvenir des grands travaux de nos pères n'est pas effacé puisque nous sommes ici. Poursuivons donc leur œuvre, relions par la pensée la date fameuse de 89, écrite comme un soleil dans les annales de l'humanité à une date qui n'est encore écrite que dans nos espérances! Changeons la base de la représentation, afin qu'elle soit véritablement nationale, afin que nos ministres, réellement dignes d'un grand peuple, planent de haut sur la société, s'occupent sérieusement d'améliorer le sort des masses populaires dont le travail fait la gloire et constitue la richesse publiques, et s'efforcent de réaliser le symbole de notre siècle, le symbole de la fraternité humaine. (De longs applaudissements suivent ce toast.)

M. MORELLET, avocat : *Au progrès pacifique et à l'application sérieuse dans nos lois et dans nos institutions des principes de justice absolue et de solidarité!*

Si la réforme ne poursuivait ce but, elle serait un vain mot destiné à servir encore de marchepied à des ambitions de divers ordres; elle ne briserait point ce cercle vicieux qui permet aux plus habiles et aux violents, après le combat et la victoire, de recommencer, avec d'autres noms, sous des formes nouvelles ou rajeunies, le règne de la force brutale, de la duplicité, de la corruption, elle ne renverserait pas le despotisme inintelligent et égoïste, l'exploitation impitoyable de l'homme par l'homme; mais elle viendrait en aide aux ennemis avoués ou secrets de notre révolution et compromettrait ses principes. (Bravo!)

Ne l'oublions point, l'oppression et l'anéantissement de la nationalité française et de ses alliés naturels, par le glaive des peuples barbares ou civilisés, ignorant leurs droits et leurs devoirs, est un projet qui a souri à ces puissants, qui regardent les peuples et les individus comme leur propriété, et qui en trafiquent sans être troublé dans leur conscience vis-à-vis des hommes et vis-à-vis de Dieu. Ils attendent et nous surveillent, prêts à fomenter des discordes dans notre sein, comme jadis dans la malheureuse et héroïque Pologne! Voyez, ils déshonorent la France dans l'esprit des peuples, en la calomniant et en la représentant comme déchue de sa gloire, de son esprit de liberté, de ses traditions généreuses, uniquement occupée de querelles de portefeuilles, de jeux de bourse et de tripotages industriels, ou *livrée à une agitation menaçante contre la constitution de la famille et de la propriété*. C'est ainsi qu'ils s'apprêtent à légitimer au nom de prétendus principes conservateurs leur intervention armée, et qu'ils se créent partout des auxiliaires pour abattre, dans notre patrie, lorsque le moment paraîtra opportun, le drapeau du progrès, de la liberté, de la sainte solidarité. Cet abominable attentat ne s'accomplira jamais, si les sentiments de fraternité et d'égalité qui doivent tous nous unir pénètrent profondément le cœur des réformistes, s'ils vivifient le culte de la patrie et de l'humanité! (Applaudissements.)

Point de lassitude d'esprit, point de peur, point d'égoïsme. En avant dans la voie du progrès ouverte par nos pères en 89. Poussons gouvernants et gouvernés à poursuivre cette œuvre sacrée sous la bannière de la justice absolue et de la solidarité, c'est en introduisant franchement ces principes dans nos lois et dans nos institutions, que nous détruirons sans secousses, les *inégalités choquantes* et les divisions qui nous rendent faibles, et qui, en se prolongeant, ébranleraient l'édifice social jusqu'en ses plus solides fondements; c'est par eux que les partis se dissoudront pour ce former plus qu'une vaste unité, que la France sera grande, digne, et redeviendra la reine des nations. (Très bien! très bien!)

Au progrès pacifique qui avec le temps renversera les barrières, les préjugés et les erreurs qui séparent les peuples; à la justice absolue qui donnera au travail et à la capacité une importance égale à celle de l'argent; à la solidarité qui, en liant les intérêts de tous sans les *confondre* et sans les *niveler*, assurera aux peuples et aux individus, *leur émancipation complète et leur libre développement!*

A la justice absolue qui en s'appliquant à toutes les nobles et diverses tendances, en les honorant, rapprochera les cœurs et les esprits dans une même pensée, dans un même amour, celui du règne de l'ordre, de la liberté, de la fraternité. (Applaudissements.)

M. LARAT, négociant : *A l'Italie!*

A l'indépendance de cette belle contrée, berceau de notre civilisation!

A l'émancipation d'un peuple, notre allié naturel, qui, à tant de titres, possède toutes nos sympathies!

Puisse cette glorieuse terre, riche de tant d'illustres souvenirs, reprendre son antique splendeur et son rang parmi les nations libres, grâce au généreux élan de ses enfants, secondé par la sagesse de quelques princes éclairés, et voir se consolider la réunion de tous ses peuples dans une alliance fraternelle! (Très bien!)

Puissent les cris d'enthousiasme qui retentissent des Alpes au Tibre éclairer et entraîner les gouvernements qu'un aveuglement fatal condamne à une lutte insensée contre le mouvement, désormais irrésistible, qui pousse l'humanité vers le progrès! (Bravo! bravo!)

Que les populations italiennes reçoivent l'assurance que tous les Français dignes de ce nom applaudissent avec transport à leurs efforts dans la carrière de la liberté, et que la France réprouve l'indigne politique d'un gouvernement qui, reniant son origine, a fait un pacte liberticide avec les ennemis du progrès et de la civilisation!

A l'Italie! à son indépendance!

A l'alliance de la France et de l'Italie! (Applaudissements.)

M. ORDINAIRE, rédacteur de la *Mouche*, porte au chef des doctrinaires un toast ironique dont il n'a pas déposé le manuscrit.

M. LE DOCTEUR PH. FAURE :

Vous venez, Messieurs, de proclamer la souveraineté nationale. Un peuple, à vos portes, combat pour ce grand principe. Les frémissements de sa lutte retentissent jusque sous nos pas. Qu'il entende notre voix.

A la Suisse libérale! au triomphe de ses armes! (Bravo!)

Eh! pourrions-nous rester indifférents? Pourrions-nous oublier les traditions de notre histoire et méconnaître le rôle providentiel de la France? La cause de la Suisse ne tient-elle pas à la nôtre?

C'est nous qui, les premiers, avons engagé la lutte avec la tyrannie, et qui avons labouré la terre des esclaves pour y faire germer les bienfaits de la liberté.

C'est encore à nous qu'il appartient d'aider les peuples qui nous suivent dans le même sillon.

Nous avons passé par le sacrifice avant d'arriver au triomphe; que notre sacrifice serve de nouveau au salut des nations. (Très bien! très bien!)

Partout où le droit combat contre l'oppression, c'est notre esprit qui est le dieu vainqueur de la bataille; car les peuples qui se dévouent à la justice sont les soldats de notre foi; ceux qui succombent pour leur indépendance sont les martyrs de notre religion. (Applaudissements.)

Nous, les grands agitateurs du monde, rassurons le monde en lui servant de point d'appui.

Nous avons travaillé pour tous les peuples; eh bien! qu'ils puissent construire l'édifice de leur avenir avec les laves encore brûlantes de notre révolution. (Bravo!)

A la Suisse libérale, Messieurs! car elle est debout en ce moment pour la défense des idées qu'elle a puisées en nous. Ses blessures doivent retentir jusque dans nos entrailles. Les peuples ne se trahissent point entre eux: elle n'a point trompé notre amour. Le sang qu'elle verse aujourd'hui au nom du droit commun est le même qu'autrefois nous avons versé pour sauver le monde.

En défendant le principe de sa souveraineté, elle garde intact le dépôt de notre révolution.

A son triomphe! car sa lutte est sacrée, car elle fonde sa force plus encore sur son droit que sur son épée. (Oui! oui!)

Que les rois se partagent les peuples comme de vils troupeaux, elle ne veut vaincre, elle, que pour partager sa victoire avec ceux qu'elle aura vaincus. (Applaudissements prolongés.)

A la Suisse, qui ne combat ni pour des intrigues de palais, ni pour le choix d'une tyrannie, ni pour l'établissement d'un trône, ni pour la succession d'une couronne, mais pour le principe de sa souveraineté! (Bravo! bravo! — Interruption.)

A la Suisse, pour qu'elle soit victorieuse dans sa lutte avec l'Autriche, pour que Metternich tremble au souffle d'un peuple libre, et pour que la Pologne surprenne l'effroi du vieillard afin de secouer son joug! (Applaudissements.)

A la Suisse, pour qu'elle tende par-dessus les monts la main à l'Italie, pour qu'unis ensemble, les deux peuples écrasent leur ennemi commun!

A la Suisse, conservée pure et chaste dans ses vallées, pour qu'elle soit donnée en exemple à l'Espagne dont les palais ce sont plus témoins que de prostitutions royales. (Bruyantes acclamations.)

A la Suisse, pour qu'elle élève jusqu'au sommet de ses montagnes, pour les rapprocher du sein de Dieu et les consacrer dans le droit éternel, les principes de notre révolution! (Très bien! très bien!)

A la Suisse! C'est bien là le cri de la France. (Oui! oui!) Qu'elle ne confonde pas notre voix avec celle des hommes qui nous gouvernent. Ils ont parlé, mais ils ont menti. Ils ont dit qu'ils étaient la France, comme si la France fuyait à l'étranger le jour de nos désastres! (Applaudissements.) Ils ont menti, car la France n'a que des paroles d'amour pour les peuples qu'ils insultent, eux, et traitent comme des sujets. (Bravos.)

Ils ont menti, car, pendant qu'ils criaient à la guerre, ils reculaient dans la honte et la peur. (C'est vrai!)

Hier ils ont menti à la Suisse libérale, et demain, après sa défaite, ils mentiront au Sonderbund. (Oui! — Applaudissements.)

Non, ils ne sont pas la France, ceux qui ont oublié dans l'ingratitude les traditions de leurs pères, ceux qui tuent les principes qui leur ont donné la vie, qui livrent la nationalité et la souveraineté des peuples, qui fondent leurs alliances sur la ruine du droit des nations; ceux qui, pour prix de lâches complaisances, fournissent dans la nuit des armes à nos ennemis contre nos alliés. Honte et trahison! nous qui ne montrions jamais l'épée de la France qu'en plein soleil et les jours de combat! (Bravos prolongés.)

Ils ne sont pas la France, ceux qui se jouent des contrats les plus sacrés, ceux qui étouffent dans les nœuds d'un hyménée étranger les libertés naissantes de l'Italie, ceux qui demandent sa bénédiction nuptiale à un vieillard dont les mains dégouttent encore du sang de la Pologne. (Profonde sensation.)

Rassurons-nous, rassurons-nous. La France, c'est cette voix qui crie comme la voix de Dieu: A la souveraineté des peuples! à la solidarité des nations! (Très bien! très bien!)

A la Suisse donc, qui lutte pour cette cause, et qui, pour lutter, doit être une et indivisible, qui ne doit avoir qu'une seule personne comme elle n'a qu'une seule âme et un seul amour. (Oui! oui! Et quel grand et sublime exemple elle donne au monde! Nations, soyez instruites: c'est un peuple de laboureurs qui, calme et confiant, accomplit son œuvre jusqu'au bout, en face des menaces des rois absolus.

Où puise-t-il donc son dévouement et sa force? Dans le sentiment de sa souveraineté! (Bravo! bravo!)

Oui, les peuples sont forts qui sont libres et qui s'appartiennent!

A la souveraineté donc de la Suisse, pour qu'elle conserve sa foi derrière son bouclier, pour qu'elle puisse répéter à Metternich ce qu'elle disait autrefois à Charles-le-Téméraire: « Nos vallées ne sont pas assez riches pour une conquête, mais elles sont assez profondes pour servir de tombeau à toutes les tyrannies. » (Explosion de bravos. — L'assemblée est vivement impressionnée par ce discours.)

M. LARDIÈRE, avocat : *A la jeune armée!*

Messieurs,

La France est l'apôtre de la révolution, mais l'apôtre armé, l'apôtre héroïque qui a porté l'heureuse nouvelle de la liberté dans toutes les capitales de l'Europe, chez tous les peuples vaincus mais sauvés par lui. (Bravos.)

Penseur la veille, soldat le lendemain, martyr en ses jours d'épreuves, il a semé dans le monde l'idée de l'avenir, et il l'a fécondée du meilleur, du plus pur de son sang. Car, si la France est grande par son génie, elle est bien plus grande encore par le dévouement. (Très bien! très bien!)

Son œuvre d'héroïsme n'est point accomplie. L'ère des combats n'est point terminée. L'humanité sans doute veut la paix, le monde en a besoin; mais défions-nous de ceux qui n'invoquent la paix que pour accomplir en silence l'œuvre de la corruption, et qui, désespérant de la vaincre au grand jour, voudraient énerver la révolution pour lui faire oublier son but et l'ensevelir dans un lâche repos. (C'est vrai! c'est vrai!)

Ne croyons pas, avec certains utopistes, que le rôle de la guerre soit à jamais fini. Tant qu'il y aura dans le monde des oppressions sanglantes, des nations entières martyrisées, la justice aura besoin du glaive, et le droit devra demander à la force sa puissante consécration.

Est-ce au lendemain des massacres de la Gallicie que la révolution doit briser son épée? Non, Messieurs. La France c'est l'épée de la révolution. Elle doit donc rester armée et debout tant qu'il y aura quelque part un pouvoir faisant servir la force à l'immolation des idées, tant qu'il sera possible de commettre des attentats aux nationalités. (Très bien!)

Cette perpétuelle croisade de la liberté, notre jeune armée la comprend avec toutes ses grandeurs, avec tous ses sacrifices.

A son jour, à son heure, elle se montrera digne de nos pères. (Oui! oui!)

Mieux que jamais, elle sait que la force emprunte à l'intelligence, au sentiment du devoir social, au dévouement à l'humanité, un caractère noble et digne, une mission auguste et sainte.

Quelles preuves plus glorieuses en trouvera-t-on que ces miracles de bravoure et d'abnégation qui éclatent à chaque instant sur cette terre d'Afrique, où la Providence nous avait réservé l'immortel honneur d'apporter la lumière au prix de tant de sang généreux? Oui, Messieurs, la gloire présente de nos armes africaines nous suffit pour répondre de l'avenir guerrier du pays.

A notre armée donc! à cette branche de la grande famille populaire qui seule a sû conserver intactes et pures les traditions de l'antique honneur national!

A ces jeunes hommes qui ne confondront jamais la gloire avec la liberté!

A nos pères qui ont grandi avec nous, qui ont partagé nos veilles et nos études, et qui, eux aussi, nous apportent leur enseignement en nous donnant l'ordre dans la liberté! (Applaudissements prolongés.)

M. ÉDOUARD DEGEORGE : *A la Pologne!*

Messieurs, vous venez d'entendre prononcer dans cette enceinte, ouverte à tous les élans généreux du cœur, les noms de nations amies de la France qui luttent dans la grande arène de l'Europe, les unes pour conquérir, les autres pour conserver le bien le plus précieux de tous, leur part de droits et de liberté. Oublierons-nous cette nation courageuse, héroïque, infortunée, qui lutte et souffre depuis des siècles, qui fut tant de fois déçue dans ses espérances, et qui resta toujours notre amie, notre meilleure amie?

Non, messieurs, vous n'oublierez pas la Pologne.

Tandis que, fiers de la conquête de nos droits accomplie par nos pères dans notre immortelle révolution de 89, nous sommes réunis aujourd'hui pour demander le développement légitime de ces droits, n'est-ce pas pour nous un devoir de consacrer un souvenir à un peuple moins heureux, qui ne cesse de protester par son martyre contre la violation brutale, impie, de ces mêmes droits?

Toutes les libertés sont filles de la même mère; elles se soutiennent toutes; elles s'appuient toutes sur le même principe, sur l'idée primitive et sacrée de la justice.

Le spectacle qu'a donné à l'univers civilisé cette nation polonaise est sans analogue dans les fastes du monde.

Un peuple ne réclame d'autre droit que celui de se constituer en nation libre et indépendante, c'est-à-dire le droit *d'être*, de vivre, ce qui est pour un peuple comme est pour un homme sa place sous le soleil. Eh bien! ce peuple cependant, depuis des siècles, n'est pas encore parvenu à l'obtenir.

Cela nous intéresse, car il existe entre la France et la Pologne des rapports sympathiques. Malgré les plaines immenses, les hautes montagnes, les grands fleuves qui les séparent, pas un mouvement national en France qui n'ait son retentissement jusqu'au cœur de la Pologne, pas un coup de canon tiré sur le Rhin qui ne réveille les échos de la Vistule; 89 l'émeut, les victoires de l'Empire l'exaltent, 1830 la soulève.

On l'a dit souvent, la Pologne est indispensable à l'équilibre du monde. C'est elle qui retient dans ses limites de neige l'Ogre du Nord, toujours prêt à tomber sur l'Occident, et surtout sur la France, berceau des libertés. *La patrie polonaise, en tant que nationalité indépendante, est nécessaire à l'Europe*, suivant l'expression de l'empereur Alexandre lui-même.

Et cependant vous nous avez toujours abandonnés! s'écriait douloureusement un des plus illustres enfants de la Pologne, Kosciusko, plaidant devant le Directoire la cause de son pays.

Voyez, en effet, quel concours fatal de circonstances: abandonnée sous Louis XV, oubliée par Napoléon, trahie deux fois par le gouvernement de juillet!

Vous savez quel a été le résultat de tous ces abandons: spoliations sur spoliations, supplices, ruine, désastre inouï!

Ah! nous comprenons l'exclamation échappée à un patriote du Nord : *Coq gaulois, es-tu donc devenu aveugle? Ne vois-tu pas, à l'aurore de l'avenir, à l'aigle blanc de Pologne qui tressaille et bat des ailes?*

Mais ne disons pas que *nous avons abandonné la Pologne*. Laissons à chacun la responsabilité de ses œuvres: aux princes, aux gouvernements, la responsabilité du sang de la Pologne. Vous savez bien, Messieurs, que jamais la nation française n'a abandonné dans son cœur l'infortunée Pologne. Jusqu'à ce moment nous n'avons pu que former des vœux: c'est la seule responsabilité que le monde puisse nous imposer, et celle-là nous l'acceptons.

Le jour où, grâce à la réforme que nous sommes venus demander ici, la voix de la nation se fera entendre, alors, Messieurs, nous serions aussi responsables du sang versé, si nous ne savions rien faire pour elle. Mais nous le saurons, vous en avez comme moi la conviction profonde.

Le cri lamentable parti des steppes glacées de la Sibérie aussi bien que des bords asservis de la Vistule ne restera pas sans écho dans le grand chœur des peuples. Qu'il me soit permis d'y mêler ma faible voix, comme vous y mêlerez la vôtre, comme la France tout entière y mêlera la sienne.

A la Pologne!

M. AUGUSTE MORLON, négociant : *A l'organisation du travail!*

Le travail n'a été jusqu'à ce jour qu'une charge pour le prolétaire. Cependant, c'est par son intelligence et par ses mains que sont les produits de l'industrie qui fait la richesse publique. Pour le travailleur, cette charge est d'autant plus lourde, que non seulement il ne peut prendre part à la consommation des objets qu'il a manufacturés, puisqu'il lui a donné une quadruple valeur, mais qu'il ne peut encore, par ce travail qui ne lui est pas assuré, pourvoir aux besoins de sa famille. Pour lui, sa femme et ses enfants il n'y a donc que privations.

Pour cette classe laborieuse n'y a-t-il rien à faire? Faut-il continuer de laisser l'industrie, le commerce à l'abandon du laisser-faire et du laisser-passer? Non. Une organisation du travail est nécessaire, est indispensable. Force est donc d'obliger le pouvoir de s'en occuper activement, car, si on n'y prend garde, la France, comme l'Irlande, deviendra une vaste vallée de misères.

Je n'entreprends pas ici d'indiquer le mode d'organisation: la tâche est trop forte. Nombre de penseurs ont déjà fait la production de différents systèmes; que l'on se hâte de faire la proposition aux chambres de l'établissement d'un tel ordre de choses, et qu'on y fasse adopter de tous les systèmes le plus applicable suivant notre époque, car déjà le peuple attend, mais bientôt il ne le pourra plus. (Applaudissements.)

M. Edgard Quinet, qui n'avait pu se rendre au banquet, a écrit la lettre suivante :

Seineport, 19 novembre 1847.

Messieurs,

Vous m'avez fait l'honneur de vous souvenir de moi. Comme témoignage de ma reconnaissance, je vous dois l'expression sincère de ma pensée. S'il m'eût été possible de me trouver à Lyon au jour fixé pour votre banquet patriotique, j'aurais désiré porter un toast : *Au réveil de la conscience publique! au réveil de la France!* car c'est pendant son sommeil qu'elle est retombée en servitude. Je n'admets point la distinction ordinaire par laquelle on se console de la ruine, en disant que le gouvernement est seul coupable, et que la nation n'est pour rien dans sa chute. Je crois, au contraire, qu'une nation qui n'est pas en tutelle est responsable de son gouvernement envers toutes les autres.

Si nous n'eussions pas été si complaisants depuis tant d'années, je doute qu'il eût été si aisé de déshonorer et de livrer le drapeau. On n'eût pas osé nous rassasier d'opprobres autant que nos pères ont été rassasiés de gloire. On n'eût pas osé tourner la révolution contre la révolution, donner la main à tous nos ennemis, vendre et livrer tous nos amis, nous dégrader au dedans et au dehors, mettre chez nous trente-quatre millions d'hommes hors du *pays légal*, c'est-à-dire bannir la nation de la nation, et mettre le peuple *hors la loi*, élever des ruines de la Bastille vingt bastilles, faire de la terre de France le foyer de la contre-révolution, recommencer la sainte-alliance en Portugal et donner aux Anglais cette nouvelle Irlande, envoyer, cachées dans le drapeau tricolore, les armes de juillet aux jésuites de Fribourg, et, pour tout couronner, élever dans Versailles une statue à la trahison dans la personne de Moreau, que la providence a tué au moment où il s'efforçait de tuer la France...

Non! non! ces choses ne se seraient pas accomplies aisément, si nous ne nous étions endormis, comme des hommes fatigués, après le travail des trois jours de juillet. Cela date de loin, et cela ne s'est pas consommé en un jour. L'audace, le cynisme ne se sont montrés que peu à peu et avec une habile progression. On a essayé ce que l'on pouvait entreprendre sur la conscience publique, et plus elle a été tolérante, plus on s'est enhardi à amasser contre nous la haine et le mépris du monde.

Que les illusions tombent, il en est temps. Il est des hommes de bonne volonté qui nous disent : « Descendons encore de quelques degrés dans le faux, dans le mensonge, dans le vice, dans la honte. Ce dernier progrès dans le mal est nécessaire; nous nous réveillerons plus tard, en sursaut, quand nous aurons touché le vrai fond de l'abîme. » Et moi, je vous dis, avec la conviction de l'évidence : Vous l'avez touché le fond de l'abîme. Comment voulez-vous descendre plus bas? Cela est impossible. Il n'y a rien au-delà que la mort et l'éternelle servitude dans l'éternel opprobre... Au réveil de la France!

E. QUINET.

Affaires de Suisse.

BERNE, 22 *novembre*. — L'heure du combat a sonné, et la grande lutte engagée en Suisse entre les deux principes reçoit peut-être aujourd'hui même sa solution devant Lucerne. Ce qu'il y a de certain en ce moment, c'est que le canton de Zug a capitulé et qu'il a été occupé aujourd'hui 22 par les troupes fédérales. Nous publierons demain le bulletin officiel qui constate ce nouveau succès. Quant à Lucerne, nous apprenons officiellement qu'hier 21 les troupes fédérales étaient à trois lieues de cette ville. Les Lucernois avaient enlevé les armes de plusieurs de leurs villages, notamment du district de Sursée. Ceci fait présumer qu'ils réunissaient autour de la ville tous leurs moyens de défense, et qu'ils se disposaient à une vigoureuse résistance. Une lettre de Langenthal, datée du 21, nous apprend qu'une forte canonnade qui a duré plusieurs heures y avait été entendue.

On ne peut nous dire si un engagement a eu lieu entre les troupes schwytzoises qui occupaient le canton de Zug et les troupes fédérales, ou bien si un engagement a eu lieu sur un autre point. Toutes les lettres parvenues ce matin s'accordent à dire que, de la part de Lucerne, rien n'annonçait sa soumission.

Nous avons sous les yeux un ordre du jour daté de Langnau aujourd'hui 22, et adressé à la division de réserve par son commandant, M. le colonel Ochsenbein. Ce chef rappelle la reddition de Fribourg et l'expulsion des jésuites de cette ville. « Nos frères d'armes, dit-il,

sont à trois lieues de Lucerne ; accourons leur prêter notre concours, partager leurs succès. C'est là qu'est le principal ennemi de la confédération ; il faut l'en chasser, comme à Fribourg. Mais soyez humains, surtout envers les hommes désarmés ; points de dégâts sans nécessité ; ordre et discipline avant tout. »

Paris, le 23 novembre 1847.

(Correspondance particulière du Censeur.

Le *Journal des Débats* annonce ce matin que le *Moniteur* ne tardera pas à publier l'ordonnance royale qui convoque les chambres pour le mardi 28 décembre prochain.

— Après avoir long-temps cherché par quels moyens il pourrait se venger des manifestations réformistes, le ministère vient enfin de prendre une grande résolution. Quelques gardes nationaux de la 10e légion de Paris ont commis la faute énorme et irrémissible d'assister en uniforme à un banquet où l'on n'a fait ni l'éloge des honnêtes ministres qui nous gouvernent, ni l'apologie de la loi électorale de 1831. M. Jacqueminot, leur commandant en chef, inclinait assez à laisser passer ce crime sans répression ; mais M. le ministre de l'intérieur en a décidé autrement. Il paraît qu'on ne pourrait plus répondre de la tranquillité de la France si l'on permettait à certains gardes nationaux de mettre leur uniforme pour boire à la réforme. C'est déjà beaucoup qu'on le leur permette quand ils portent seulement le costume de simple citoyen. Les officiers de la 10e légion qui ont contrevenu sur ce point à l'interprétation qu'il plaît à M. le ministre de l'intérieur de donner à la loi relative à la garde nationale, vont donc être appelés à rendre compte de leur conduite devant le conseil de discipline.

Nous sommes loin de nous plaindre de cette ridicule poursuite, car nous sommes certains que la réforme y gagnera quelques nouvelles adhésions. On nous a assuré qu'il aurait été question d'intenter des poursuites à l'occasion de certaines paroles prononcées au banquet de Béthune. On s'est arrêté, dit-on, devant cette double considération, que répondre aux manifestations réformistes par des réquisitoires, c'était s'exposer à les voir prendre de plus grands développements encore, et qu'ensuite, le procès devant se faire et se juger dans le Pas-de-Calais, il était inutile d'attendre autre chose qu'un acquittement du jury qui a vingt-huit fois renvoyé le *Progrès* des plaintes portées contre lui par MM. les gens du roi.

Nous lisons dans une lettre écrite d'Orléans au sujet de l'accident qui a eu lieu samedi dernier sur le chemin de fer qui y conduit :

L'accident a été grave, moins grave cependant qu'il eût pu l'être. Il paraît certain aujourd'hui que le nombre des victimes doit se réduire à dix-sept. C'est beaucoup trop déjà, surtout si l'on considère que les blessures sont en général des plus graves. Un militaire revenant en congé a eu les deux jambes coupées. Deux autres blessés sont dans un état désespéré. Toutefois, personne n'a succombé jusqu'à ce moment.

Mais ce qu'il faut répéter, de manière à ce que le gouvernement prenne enfin des mesures pour la sûreté des voyageurset tienne avec une extrême sévérité la main à l'exécution des réglements, c'est que ce grand accident est arrivé, d'une part, par l'imprudence de l'inspecteur monté sur la locomotive, et ensuite par l'incurie des agents de l'administration.

On avait détaché les wagons renfermant les marchandises de ceux contenant les voyageurs, et pendant que les marchandises avaient été mises à l'abri sous la gare, les voyageurs *oubliés* étaient depuis une heure sur la voie, attendant qu'on vînt les chercher.

Aussi les inspecteurs, coupables de leur côté, s'excusent-ils en disant qu'ils supposaient que le convoi était arrivé depuis une demi-heure au moins.

Il y avait sur la machine qui a causé le désastre un inspecteur et un sous-inspecteur. Ce dernier, qui se trouvait seul en ce moment chargé de la responsabilité du voyage, a été écroué à la maison d'arrêt.

Chronique.

Un journal de notre ville a annoncé qu'une maison de banque de Saint-Etienne, fort honorablement posée, vient de suspendre ses paiements. Le fait est malheureusement vrai, mais la cause en est bien connue à Saint-Etienne ; elle ne dérive d'aucune perte commerciale : une malveillance toute personnelle a seule produit le mal. Hâtons-nous de dire que l'examen sévère et approfondi de la situation de cette maison a été immédiatement fait et a suffi pour dissiper toute crainte. L'actif, ainsi que les chefs de la maison ébranlée l'avaient annoncé, dépasse de beaucoup le passif.

Il ne doit donc pas y avoir de sinistre. Aussi, même chez les intéressés, la confiance est revenue, et, grâce à elle, dans très peu de jours les paiements seront repris pour ne plus s'arrêter.

— Mardi au soir un violent incendie s'est déclaré dans une maison de la grande rue de Vaise. Grâce à l'activité et au dévouement du lieutenant Robert, qui, le premier, avec deux cents hommes du train, s'est trouvé sur le lieu du sinistre, les maisons voisines ont pu être préservées. MM. les pompiers ont aussi fait leur devoir.

Condition des Soies de Lyon.

Mercredi 24 novembre. — Soies ouvrées, 46 ballots ; soies gréges, 24 ballots ; dernier numéro placé, 1,689.

Spectacles du 25 novembre 1847.

GRAND-THÉATRE. — Les deux Frères, comédie. — Ne touchez pas à la Reine, opéra-comique.

THÉATRE DES CÉLESTINS. — Le Télégraphe d'amour, vaudeville. — Père et Portier, vaudeville. — Le Réveil du Lion, vaudeville. — Henriette et Charlot, vaudeville.

BULLETIN DES SOIES.

On continue à remarquer, sur les marchés du Gard et de l'Ardèche, une rareté de matière qui, pendant la dernière huitaine, a donné aux prix beaucoup de fermeté et une tendance à la hausse assez prononcée, surtout pour la marchandise de première qualité.

Cette situation, qui rend la position du moulinier assez embarrassée, puisqu'il se trouve entre des ventes et des achats difficiles, en décide quelques uns à arrêter leurs ateliers.

A Saint-Ambroix, le 15 courant, il n'y a eu que quelques faibles affaires dans les prix de 46 à 47 f. le kilog.

A Joyeuse, le 17 courant, on a abordé sans hésiter les prix de 47 à 48 f. 50 c. le kilog. pour la marchandise courante ; mais, pour le beau, il a fallu arriver à 50 f. 85 c. le kilog.

On cite plusieurs parties achetées à ce dernier prix. Il y avait, d'ailleurs, sur cette place peu de marchandises en vente.

A Aubenas, le 20, on a fait aussi quelques affaires dans les prix de 47 à 48 f. c. le kilog. ; mais les transactions ont été peu importantes.

A Bagnols, le 16, jour de marché, on a trouvé, comme ailleurs, la place peu pourvue. Les prix se sont soutenus entre 41 et 42 f. le kilog.

A Alais, Anduze, La Salle et Saint-Jean-du-Gard, il y a eu cette semaine très peu d'affaires pour les 3/4 comme pour les 5/6. Les prix sont stationnaires.

A Uzès, Nismes, et sur les bords du Rhône, toujours grand désir de vendre, mais peu de demandes dans ces qualités.

A Romans (Drôme), les affaires, quoique peu actives, conservaient cependant leur courant. Il s'est opéré la semaine dernière un certain nombre de ventes aux prix de 40 à 41 f. 50 c. le kilog. pour les soies ordinaires de pays.

A Marseille, les bas prix de la place ont amené un grand nombre d'acheteurs, et des affaires nombreuses ont été traitées. La presque totalité des soies introduites par le dernier paquebot ont été vendues.

Voici les prix des soies au 19 novembre :

Mestoup à court guindre,	13 —	à 15 —	le 1/2 k.
Brousse id. id.,	12 —	à 13 —	
Mestoup à long id.,	14 —	à — —	
Brousse id. id.,	13 —	à 13 50	
Andrinople,	12 30	à — —	
Géorgie,	4 50	à — —	
Payembol,	14 —	à — —	
Morée Mistra,	14 —	à 14 50	
Id. Calamatta,	10 —	à — —	
Id. Archipel,	11 —	à — —	
Salonique à la piémontaise,	15 —	à 21 —	
Id. ordinaire,	11 50	à — —	
Perse fine,	14 —	à 15 —	
Id. ordinaire,	11 —	à 13 —	
Castravan jaune,	11 —	à 12 50	
Baruthine,	10 —	à 13 —	
Antioche jaune,	11 —	à 12 —	
Baffa jaune,	10 —	à 11 25	
Tramas,	18 —	à — -	

BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE LYON 1881

On commence à connaître le rendement des cocons de quelques filatures arrivées à la fin de leurs travaux.

Jusqu'ici la rentrée est peu satisfaisante.

Nous tiendrons nos abonnés au courant des renseignements qui nous parviendront à ce sujet, qu'il est si intéressant de connaître,

(*Courrier de la Drôme.*)

Nouvelles diverses.

Le second banquet réformiste du Pas-de-Calais aura lieu à Arras le 7 décembre prochain, deux jours après celui d'Amiens. L'honorable M. Odilon Barrot y assistera, aussi bien qu'au banquet picard.

Une manifestation semblable s'organise en ce moment à Saint-Omer, et le *Progrès du Pas-de-Calais* donne à entendre que la ville de Boulogne pourrait bien ne pas vouloir rester en arrière des autres villes du Pas-de-Calais qui ont arboré le drapeau de la réforme.

— Un débat assez curieux aura lieu prochainement au parlement anglais à l'occasion de M. Lionel Rothschild, qui est juif, et qui a été nommé représentant de Londres aux dernières élections. Les plus fanatiques parmi les protestants veulent s'opposer à son admission, et les journaux anglais sont remplis de déclamations qu'on dirait datées du temps de Cromwell et même de Henry VIII.

— Le chagrin est un poison bien lent. Il y a au cimetière de Namur deux tombes jumelles, sur l'une desquelles est gravée cette épitaphe avec le millésime 1784 : *Ah! cher époux, attends-moi, je te rejoindrai bientôt.*

Nous sommes à la fin de 1847, et la seconde tombe est encore vide.

Le Gérant responsable, **B. MURAT.**

LA PATE PHOSPHORÉE pour détruire les rats, taupes et cafards, se trouve, avec l'**Essence phosphorée** contre les punaises, les fourmis et leurs œufs, chez Lardet, pharmacien-droguiste, place de la Préfecture, n° 16, à Lyon.

La vogue immense que s'est acquise en peu d'années la PATE DE GEORGE, pharmacien d'Epinal (Vosges), est fondée sur son efficacité contre les *irritations de poitrine*, les *rhumes* et les *enrouements*. Elle se vend moitié moins que les autres, par boites de 1 f. 25 c. et de 65 c., dans toutes les meilleures pharmacies de Lyon, et principalement chez MM. LARDET, pharmacien, place de la Préfecture, 16 ; VERNET, place des Terreaux, 13, et à la pharmacie des Célestins, Saint-Etienne, GARNIER-MARTINET, pharmacien, place de Foy, 1 ; Châlon-sur-Saône, FOURCHER-MOSSEL, Grande-Rue ; Mâcon, FAIVRE, confiseur, Grande-Rue, 36, et Genève (Suisse), ROUZIER.

M. George a obtenu deux médailles d'or et d'argent pour la supériorité de sa Pâte pectorale.

Bourse de Paris du 23 novembre 1847.

La bourse a commencé avec une tendance assez marquée à la baisse. On fait avant l'ouverture 76 70, et le premier cours au parquet a été 76 65. Pendant quelques instants, la rente est restée à ce prix, et même offerte ; mais bientôt elle est remontée graduellement et sans réaction jusqu'à 76 80, et elle a fermé au parquet à 76 75. La hausse a repris après la clôture, et le 5 est resté demandé à 76 87 1/2. On donnait pour motif à cette hausse que les fonds anglais d'hier étaient arrivés en hausse de 1/8 0/0.

Affaires moyennes.

Trois pour cent	76 85	Saint-Germain	» »
Quatre pour cent	» »	Versailles (rive droite)	280 »
Quatre et demi pour cent	104 »	Versailles (rive gauche)	190 »
Cinq pour cent	116 »	Paris à Orléans	1205 75
Emprunt de 1847	» »	Paris à Rouen	906 25
Trois pour cent belge	» »	Rouen au Havre	487 50
Quatre 1/2 p. cent belge	95 5/8	Avignon à Marseille	562 50
Cinq pour cent belge	» »	Strasbourg à Bâle	167 50
Récépissés Rothschild	» »	Orléans à Vierzon	» »
Cinq pour cent romain	96 3/4	Orléans à Bordeaux	485 »
Trois pour cent espagnol	29 »	Chemin du Nord	565 »
Banque de France	3500 »	Paris à Strasbourg	415 »
Banque belge	» »	Tours à Nantes	400 »
Caisse Laffitte	1125 »	Paris à Lyon	402 50
Comptoir Ganneron	965 »	Lyon à Avignon	» »
Obligations de Paris	1380 »		

Bourse de Lyon d'aujourd'hui 25 novembre.

CHEMINS DE FER.	COMPTANT. 1er cours.	COMPTANT. dernier cours.	LIQUID. COUR. 1er cours.	LIQUID. COUR. dernier cours.	LIQ. PROCH. 1er cours.	LIQ. PROCH. dernier cours.
Paris à Orléans	1210	»	1217 50	1208 75	»	»
prime d. 10	»	»	1208 75	1210	1220	1223 75
Paris à Rouen	»	»	913 75	913 75	912 50	915
prime d. 10	»	»	916 25	915	925 75	925
Avignon à Marseille	»	»	567 50	»	567 50	»
prime d. 10	»	»	»	»	»	»
Orléans à Vierzon	»	»	»	»	»	»
prime d. 10	»	»	»	»	»	»
Chemin du Nord	»	»	566 25	»	566 25	»
prime d. 10	»	»	570	401 25	575	»
Paris à Lyon	»	»	405	407 50	405	405
prime d. 10	»	»	406 25	»	412 50	410
Mines de la Loire	»	»	640	641 25	»	»
prim de. 10	»	»	»	»	»	»

Etude de Me Guillot, huissier, place des Cordeliers, 1.

VENTE JUDICIAIRE.

Le dimanche vingt-huit novembre 1847, à l'issue de la messe paroissiale et sur la place publique de la commune de Caluire, il sera procédé à la vente aux enchères et au comptant d'objets saisis, consistant en table, bancs, garde-manger, bureau, coffre, chaises, pierres à plâtre, cheval, charrettes, harnais, etc. (3980)

CORPS DE BATIMENTS NEUFS, composé de cuisine, souillarde, chambre, cave, remise et écurie au rez-de-chaussée, de trois chambres, fenière, hangar sur la remise au 1er étage, et de trois greniers au 2e, *à vendre tout de suite.*

Ce bâtiment, situé à Reyrieux, hameau de Balmont, est solidement construit. Il est à la tête d'un terrain vigne et jardin d'agrément, complanté de plus de 100 pieds d'arbres à fruits, et d'environ 65 ares de superficie. Il y a citerne remplie d'eau dans le jardin, une pompe avec robinet dans la souillarde et réservoir. — S'adresser, pour traiter à l'amiable, à M. François Morel, propriétaire à Reyrieux. On donnera toute facilité pour le paiement. (1263)

A VENDRE Quatre cylindres en fonte tournée dont deux de 2 mètres 15 centimètres de long sur 37 centimètres de diamètre, et deux de 1 mètre 65 centimètres de long sur 31 centimèt. de diamètre.

Plusieurs chaudières en tôle et cuivre.

S'adresser chez Pont et Ce, fabricants de fourneaux de cuisine, rue de Jarente, 16, à Lyon. (2503)

A VENDRE

60,000 plants de mûriers.

S'adresser à M. Durosay, à Ampuis (Rhône). (1209)

RENTES VIAGÈRES. — **DOTS** DES ENFANTS. —

LE PHÉNIX, compagnie d'Assurances sur la vie,

AUTORISÉE PAR ORDONNANCE DU ROI, DU 9 JUIN 1844.

Capital de garantie : QUATRE MILLIONS, entièrement distinct de celui de 17 millions de la compagnie Française du Phénix contre l'incendie.

(5922)

Rentes viagères. — La Compagnie les constitue à des taux très-avantageux. La seule pièce à produire est l'extrait d'acte de naissance.

Elle donne comme taux d'intérêt :

A 50 ans	7 fr.	46 c. 0/0	A 70 ans	12 fr.	» c. 0/0
55	8	40	75	13	31
60	9	51	80	14	89
65	10	68			

Agents généraux à Lyon : MM. Bourcier, Nicod et Jourdan. — Bureaux : quai de Retz, n. 37.

SIROP PECTORAL FORTIFIANT

DU DOCTEUR CHAUMONNOT,

Préparé par POISSON, pharmacien de

S. A. R. LE DUC D'AUMALE,

Pour la guérison des rhumes, catarrhes, et des maladies de poitrine. — Une MÉDAILLE D'OR a été accordée à l'auteur. — Dépositaires pharmaciens : Victorin Biétrix Sionest-Arjo, rue Neuve, 12, Vernet, place des Terreaux, et Lardet, place de la Préfecture, à Lyon ; Michel, rue de la Percherie, à Tarare ; Arduin, à Amplepuis ; Voituret, à Villefranche ; Couturier, à Saint-Etienne ; Mercier, à Roanne ; Lacroix, à Mâcon ; Paquelin, à Châlon sur-Saône. (7468—8304)

PLUS DE DOULEURS !!

Par le **Topique-Bertrand**, pharmacien-chimiste, on guérit les rhumatismes, maux de tête, d'estomac, de poitrine, etc.

Pour les ventes en gros, à Lyon, place Bellecour, 12 ; à Paris, rue des Lombards, 37. — (Voir l'instruction). — Prix, selon la grandeur : 25 centimes et au-dessus. (3460)

A CÉDER *de suite, pour cause de maladie.* — **Fonds de magasin de charbons de terre et de bois,** situé dans un faubourg et sur une route des plus fréquentées de Lyon. Vaste chantier, logement, écurie, hangar et tous les ustensiles nécessaires.

Ce chantier, par son étendue, pourrait servir à un entrepôt de roulage, de vin ou de bois.

S'adresser à M. Vallière, arbitre de commerce, quai d'Orléans, 23, et à M. Thomas, marchand de charbons, à Perrache. (1275)

SIROP PHILENTERIQUE

contre

LES IRRITATIONS ET LES PHLEGMASIES DES VOIES URINAIRES,

CONSEILLÉ ET PRÉPARÉ

Par M. BOUCHU,

Maître en pharmacie et Docteur-Médecin,

Rue Saint-Jean, 48.

Ce Sirop, d'un usage simple et facile, guérit les gastrites chroniques, les spasmes, les maux d'estomac, la toux sèche, les fausses pleurésies, les vomissements, les coliques, les diarrhées, les dérangements chez les femmes, les fatigues et les lassitudes des membres inférieurs. Il réveille l'appétit, relève les forces et donne en peu de temps une santé parfaite.

Chaque flacon, accompagné du mode de s'en servir, se vend 3 f. ; 6 flacons, 15 f. (*Affranchir.*) (3528)

Clyso-Pompes en tous genres, Clysoirs,

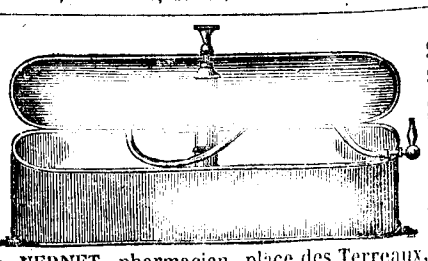

Instruments en gomme et en cuir bouilli.

Chez VERNET, pharmacien, place des Terreaux, 13.

LYON. — IMPRIMERIE DE BOURSY FILS

Rue de la Poulaillerie, 19.